

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe fête ses 25 ans



Etienne BOURY,
technicien au SIABG

La Gartempe et ses affluents possèdent un caractère unique sur l'ensemble de leurs cours. Des pentes fortes, des versants abrupts, des landes et des milieux tourbeux en font un milieu à part, nécessitant une gestion adaptée et raisonnée pour préserver un visage riche et attrayant.

La Gartempe a une dynamique naturelle forte. De ce fait, les plantations d'essences non adaptées et le manque d'entretien de la rivière provoquent de réels problèmes de nature à perturber le fonctionnement écologique : érosions, embâcles, ombrage excessif, ...

Une volonté des élus de prendre en main l'avenir de nos rivières

Créé il y a 25 ans, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe (SIABG) regroupe aujourd'hui 31 communes ; il est l'expression de la solidarité entre les collectivités territoriales sur le bassin de la Gartempe. Cette solidarité porte ses fruits et le travail effectué par le SIABG, durant ces 25 années, a permis d'améliorer considérablement la qualité des cours d'eau. La signature d'un Contrat de restauration entretien et la démarche de Contrat de rivière démontrent clairement la volonté collective de soigner la Gartempe et ses affluents de ses maladies : manque d'entretien, pollutions ponctuelles...

Au début des années 80, l'état général de la Gartempe se caractérisait par une prolifération désordonnée et un abandon de la végétation sur les rives, ainsi que par un encombrement important du lit principalement du fait des terres et des branches qui y étaient tombés, accessoirement du fait d'atterrissements localisés. En application de la Loi sur l'eau, les riverains des cours d'eau non domaniaux sont chargés des travaux de curage et de faucardage des berges et du lit des émissaires. Ces travaux ayant été négligés par les riverains de la Gartempe, il est apparu indispensable d'intervenir sur cette rivière.



Aussi, suite à la mise en place du plan visant la réintroduction du Saumon sur la Gartempe, il fut donc décidé de créer une structure afin de réaliser les travaux d'aménagement de la Gartempe. Le 20 décembre 1982 fut donc créé le Syndicat Intercommunal d'Étude pour l'aménagement de la Gartempe, qui deviendra par la suite Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Gartempe. Le but premier de ce syndicat était alors l'aménagement de la rivière et, entre autres travaux, la restauration puis le maintien en bon état des ouvrages existants.



Le Vincou avant et après restauration : le résultat est spectaculaire





La Gartempe à l'aval de Châteauponsac

Il est très vite apparu indispensable d'intervenir sur la Gartempe, mais aussi sur ses affluents. Ainsi, sous l'impulsion de ses trois présidents successifs - dont Monsieur PIVETEAU, président actuel - le Syndicat s'est élargi aux affluents principaux que sont la Semme, la Couze, l'Ardour et le Vincou. C'est la raison pour laquelle les statuts du Syndicat ont évolué vers un syndicat d'aménagement de bassin. Ainsi, ce sont 21 000 habitants et 225 km de rivières qui sont concernés aujourd'hui, ce qui donne réellement au Syndicat Intercommunal une dimension de bassin.

A partir de 1997, le Syndicat s'appellera donc Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe. Ses actions sont :

- plan de gestion de rivières ;
- conseil d'entretien, de travaux sur cours d'eau ;
- animation ;
- promotion d'une gestion multi usages de l'eau et des milieux aquatiques.

Ainsi, nos élus ont pris en main l'avenir de nos rivières et participent activement à la réflexion sur le développement durable des vallées et de la ressource en eau.



La Gartempe



25 années de travaux

C'est aussi un Contrat de Restauration Entretien qui a été signé avec l'Agence de l'eau en décembre 2004 pour 5 années et qui permet de bénéficier de subventions avantageuses pour les travaux. Ceci a également permis l'emploi en 2001 d'un technicien rivière en la personne d'Étienne BOURY.

Le Syndicat réalise depuis une restauration des cours d'eau Gartempe, Ardour, Couze, Semme et Vincou afin que ceux-ci retrouvent toutes leurs fonctionnalités. En effet, l'équilibre de ces milieux dépend en grande partie de leur entretien. Ainsi, la rivière retrouve une dynamique favorable à la vie aquatique et offrant à la faune une diversité de caches et d'abris. Les espèces végétales observées sont mieux adaptées à la vie en bordure de cours d'eau et assurent une meilleure protection des berges. La diversité biologique est alors plus importante.

Outre l'intérêt écologique de ces travaux, ils permettent également une réouverture des berges et du lit des rivières afin de favoriser l'accès aux cours d'eau et ainsi d'y exercer ses loisirs. L'entretien de la Gartempe puis de ses affluents apparaît aujourd'hui comme indispensable au maintien des richesses écologiques de la rivière et de ses abords.

Il va maintenant falloir envisager l'avenir du syndicat par d'autres contrats d'entretien, ce qui l'amènera à réfléchir à ce qu'il peut apporter de nouveau et certainement à prévoir l'entrée de nouvelles rivières comme la Glayeule, la Bazine et le Rivalier. L'aboutissement du projet de contrat de rivière sera également un grand pas vers le développement durable et la préservation du bassin de la Gartempe. Une Directive cadre européenne fixe un objectif d'atteinte de bon état écologique des cours d'eau pour 2015, objectif que le syndicat s'attachera à essayer d'atteindre.